

Agglorama



L'INFO
DU JOUR

L'orchestre, Paul Daniel et un disque

Les éditions Musicales Actes Sud sortent une captation faite à l'auditorium en octobre 2014, de l'ONBA sous la direction de son chef Paul Daniel jouant la symphonie n° 5 de Mahler. Le disque est disponible chez les bons disquaires.

Au goût des habitants

HABITAT PARTICIPATIF Les futurs résidents ont imaginé leurs logements, avec des parties partagées, des prix planchers... et des murs de paille

HERVÉ PONS

h.pons@sudouest.fr

On ne posa pas la sempiternelle première pierre, samedi matin, mais la première botte de paille. De quoi nourrir des allusions à la maison des Trois petits cochons, ce dont ne se sont pas privés les intervenants dans la bonne humeur... malgré les trombes d'eau.

Si le nouvel habitat qui s'édifiera dans ce quartier d'échoppes de Bègles, près du Stade Moga, fait effectivement appel à l'isolation par un remplissage de paille, ce n'est pas sa seule originalité. Loin s'en faut. D'ailleurs la paille disparaîtra dans un sandwich d'ossature bois, et l'ensemble ne se distinguera pas spécialement de la construction contemporaine avec une association de volumes cubiques et de toitures traditionnelles.

Un modèle à reproduire

La vraie nouveauté est ailleurs : dans le principe d'un « habitat participatif ». C'est la première réalisation de ce type sur l'agglomération bordelaise, qui est appelée à donner une grande descendance avec un programme qui sera conduit sur chacune des 28 communes.

Le concept tient en trois points : disposer du meilleur marché possible en terme de foncier ; confier aux futurs propriétaires et locataires le choix de l'architecture et des organisations ; réaliser des équipements communs, par nature plus économiques que ceux qui sont multipliés par le nombre de logements.

Le foncier a été apporté par Bordeaux Métropole, l'opération conduite par la Ville de Bègles, Bordeaux Euratlantique et Axanis, la filiale « accession sociale à la propriété » d'Aquitanis. Les futurs voisins ont opté pour le projet des architectes Alexandre Crampes et Hugues Joinau (Dauphins architecture).

Les habitants de « La ruche » (c'est le nom du programme) ont décidé qu'ils se partageront une buanderie, une salle commune (utile lors des réunions de famille ou d'amis quand le domicile est trop petit), un solarium, un jardin, un potager.

Un tiers moins cher

Du coup, compte tenu de l'effort réalisé sur le foncier et le recours à un matériau aussi économique que la paille, le mètre carré livré se place à 2 450 euros alors que la



L'architecte Hugues Crampes présente à Noël Mamère (à droite) le mur rempli de paille. PHOTO T. MORTIZ

« Les habitants de La ruche se partageront une buanderie, une salle commune, un solarium, un jardin, un potager »

moyenne est à 1 000 euros de plus sur l'agglomération bordelaise.

C'est une des futures accédantes à la propriété, convaincue des bienfaits de l'habitat participatif, Noëlle Ribot, qui a lancé la pose de la pre-

mière botte de paille. Elle a évoqué, avec de jolis mots, les valeurs du vivre ensemble, une réalité que partagent depuis déjà trois ans les futurs voisins. C'est eux-mêmes, avec le concours des spécialistes qui les ont accompagnés, qui ont exprimé leurs souhaits, dit jusqu'où devaient aller ou non les espaces partagés.

Par les voix du directeur d'Euratlantique (Stéphan de Fay), de celui d'Axanis (Loris de Zorzi) et du maire Noël Mamère, il fut rappelé que l'habitat participatif avait connu une réalité dans l'immédiat après-

guerre avec les cités « Castor » courantes dans la région bordelaise. On souligna que de tout temps, et dans toutes les cultures, les matériaux naturels avaient été utilisés par les bâtisseurs (paille, terre). Chacun mit aussi en avant une « vraie » mixité avec la présence à La ruche de personnes seules et de familles avec cinq enfants, de jeunes et de moins jeunes, de gens aux revenus modestes et d'autre un peu plus à l'aise. Neuf des logements seront en accession sociale à la propriété, deux en location afin de lever la barrière des revenus.

MATELAS - LITERIE - LINGE DE LIT

- 60 %

SUR TOUT LE MAGASIN
Fermeture le 21 février

l'univers du sommeil

Le Village du Meuble, av. Jean-Perrin
MÉRIGNAC
(Parking But, entre RocheBobois et Poltronesofa)
Tél. 05 57 53 28 32

60985100_DOM



Les futurs résidents de La ruche qui ont porté le projet, parfois en famille, avec les opérateurs. PHOTO T.M.

Reconnu par la loi depuis un an

■ Le principe du logement participatif est le suivant. Un groupe de personnes unies par un objectif commun décide du terrain, de l'architecture, de l'agencement des appartements et des parties communes qu'ils vont partager (buanderie, salle de jeux, chambre d'amis...). Pour cela ils n'ont pas recours à un promoteur immobilier mais peuvent s'entourer de partenaires (Ville, opérateurs de logements publics) qui les aident.

C'est ce que Cécile Dufлот, alors ministre du Logement, appelait la « troisième voie » pour accéder à un meilleur prix à la propriété.

Le 20 février 2014, la loi Alur a reconnu la pleine existence de l'habitat participatif et lui a créé un statut juridique adapté qui simplifie les démarches pour les groupes d'habitants et apporte une souplesse qui favorise la diversité.

Sur l'agglomération bordelaise, Lormont avait ouvert la voie d'un projet d'habitat participatif, mais limité, avec son futur quartier du Bois Fleuri, ancien Génicart 3. D'autres projets sont en cours d'élaboration à Bordeaux Nord et Saint-Augustin. Celui de Bègles est le plus achevé et le plus important (11 logements) à ce jour.